

PROJET - ÉTÉ 2021



CARACTÉRISER - OBSERVER – RÉPERTORIER
ÉCHANTILLONNER - APPUYER



OBJECTIFS DU PROJET

Nos municipalités, MRC et nos OBV sont très sollicités dans divers projets municipaux et environnementaux. Nos projets AE-HB sont là pour les appuyer tout en respectant la mission de notre organisme de protéger notre lac et ses tributaires. La majorité de nos volets ne sont généralement pas admissibles dans des programmes provinciaux ou fédéraux dus à leurs aspects analyses ou études. Nous devons donc solliciter des appuis financiers auprès de notre municipalité, MRC, OBV et citoyens corporatifs. Notre principale activité de financement, qui est notre souper bénéfice est suspendu malheureusement dû la Covid-19. Cette activité nous a permis d'accumuler 45 000\$ au cours des 3 premières années pour nos projets AE-HB. Les chances sont minimales pour qu'une telle activité se réalise en 2021.

Cette année, nous souhaitons compléter des exigences du ministère de l'environnement suite à des échanges courriels de décembre 2018 :

« Bonjour, pour moi au niveau biologique des bandes riveraines doivent être respecté et des installations septiques conformes au niveau de tous les résidents du lac est primordiale, avant de demander des interventions partout. Un plan directeur pour le lac à la truite devrait être fait et n'oublier pas que les résidents du lac sont les premiers à bénéficier des services du lac, ils doivent donc être les premiers à montrer patte blanche et à faire les efforts pour la santé du lac, soient de respecter la réglementation déjà en place. »

À noter que la municipalité d'Irlande a mandatée récemment GROBEC pour la réalisation de son Plan Directeur de l'eau (PDE), en cours de rédaction actuellement.

Nous voulons également :

1. RÉPONDRE AUX PRINCIPES DE L'ÉNONCÉ DE LA MRC DES APPALACHES :

Une MRC qui mise sur la complémentarité, la concertation régionale, la qualité de vie et la qualité de l'environnement. Les municipalités de la MRC ont chacune leurs atouts distinctifs qui sont parfois bien différents de leurs voisines. Elles gagneraient à miser sur leurs avantages et à considérer ceux des autres afin d'en arriver à travailler en complémentarité. La MRC des Appalaches est une région pleine de contraste : les lacs et les plaines d'un côté, les montagnes de l'autre, la région minière au centre; les érablières d'un côté et les forêts de résineux de l'autre. Cette distribution des paysages sur le territoire de la MRC fait d'elle un endroit unique et invitant.

2. RÉPONDRE À L'OBJECTIF 1.4 DU PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT DE LA MRC DES APPALACHES: Augmenter le nombre de municipalités qui font une gestion efficace des systèmes de traitement des eaux usées

- 12 - Inventorier les actions déjà mises en place par divers organismes et compléter la caractérisation des systèmes de fosses septiques.
- 13 - Offrir des outils et un soutien technique aux municipalités pour appliquer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.
- 14 - Offrir aux inspecteurs municipaux une formation sur le règlement Q-2, r.22.

3. APPLIQUER LA RECOMMANDATION #5d DU MÉMOIRE «LE LAC À LA TRUITE IRLANDE EN VOIE DE DISPARATION» : Mettre en œuvre des actions pour contrer de façon durable les apports de l'amont soit :

- d) Conformer et vidanger régulièrement les installations septiques individuelles des résidences isolées de la Haute Bécancour;

4. AUX ORIENTATIONS DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DE LA ZONE BÉCANCOUR :

A3.1 : IDENTIFIER ET RÉDUIRE LES SOURCES DE POLLUANTS NUTRITIFS DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR

Quant à faire visiter ces propriétés pour l'inspection des fosses septiques, un échantillonnage des puits d'eau potable sera effectué afin de s'assurer que la pollution des haldes minières et des surverses d'eau usées ne les ont pas contaminés.

Ce projet permettra comme objectif final, de recueillir des informations importantes quant à la conformité des fosses septiques de nos riverains du lac à la Truite et par la même occasion de vérifier la qualité de l'eau potable des puits souterrains et de surfaces.

VOLET 1 – PORTRAIT DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SANITAIRES DES RIVERAINS



L'objectif de ce volet est et actuel de l'état des individuelles (environ 50) municipalité d'Irlande de éclairées quant à leur portrait permettra

**VOLET REPORTÉ PAR
MANQUE DE
FINANCEMENT**

les installations déficientes et/ou non conformes selon l'application du règlement Q-2, r. 22 «*Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*».

d'obtenir un portrait juste installations septiques afin de permettre à la prendre des décisions mise aux normes. Ce notamment d'identifier

Le Volet permettra d'avoir un portrait de conformité des installations sanitaires des 49 propriétés riveraines de la rivière Bécancour, du pont Marcheterre jusqu'au pont Dinning incluant les 39 propriétés du lac à la Truite. L'ensemble de ces propriétés sont évalués à plus de 10 millions de dollars.

Concernant les fosses septiques, cette démarche d'évaluation de l'état et de la performance des installations sanitaires est généralement prise en charge par les municipalités et cela pour plusieurs raisons :

1. La municipalité est responsable de l'application du Règlement sur les installations septiques autonomes (Q2, r.22) auprès des résidents;
2. La municipalité peut donc exiger aux citoyens d'autoriser le mandataire d'effectuer une visite d'inspection de l'installation septique de leurs propriétés (ce à quoi, les résidents ne sont pas toujours enclins);
3. La municipalité détient les informations relatives aux permis émis pour les installations septiques;
4. La municipalité est en mesure de contraindre les résidents dont les installations ne sont pas conformes.

Il est important pour les riverains d'être en conformité dans le traitement de leurs eaux usées afin de protéger la valeur foncière de leur propriété.

• VOLET 2 — ÉCHANTILLONNAGE DES PUIITS PRIVÉS DES RÉSIDENCES RIVERAINES



L'eau est une ressource aussi tant que propriétaire d'un puits responsabilité de nous assurer perspective de protection de de nos proches.

**VOLET REPORTÉ PAR
MANQUE DE
FINANCEMENT**

précieuse que vitale. En individuel nous avons la de sa qualité dans une notre santé et de celle

L'objectif est d'obtenir un portrait juste et actuel relativement à l'état de la qualité de l'eau des puits privés des résidences isolées riveraines selon l'application du règlement Q-2, r. 6 «*Règlement sur le captage des eaux souterraines*». Nous voulons nous assurer que la pollution des haldes minières et des surverses d'eau usées en amont ne les ont pas contaminés. Les chapitres 7.1.2 et 7.1.3 dans le rapport du BAPE sur la gestion des résidus miniers amiantés mentionnent le manque de données des eaux de surface et souterraines.

Les 13 paramètres d'analyse seront selon les recommandations du ministère de l'environnement à l'égard des puits de surface ou souterrains:

- Paramètres microbiologiques : Bactéries E. coli, Bactéries entérocoques et Coliformes totaux.

- Paramètres physico-chimiques : Arsenic, Manganèse, Baryum, Nitrates-nitrites, Chlorures, Sodium, Fer, Sulfates, Fluorures et Dureté totale basée sur la teneur en calcium et en magnésium.

Ce portrait permettra de déterminer les besoins en désinfection pour chaque résidence visitée. **De plus, ces données permettront d'obtenir un premier portrait de la qualité des eaux souterraines en aval du secteur minier et urbain de Thetford Mines.**

• VOLET 3 – CARACTÉRISATION DES SÉDIMENTS PHYSIO-CHIMIQUE ET TOXICOLOGIQUE



La rivière Bagot transporte annuellement une quantité considérable de sédiments qui sont par la suite déposés en aval de son embouchure. Les principales zones de déposition de sédiments de la rivière Bagot se situent dans la rivière Bécancour elle-même, mais principalement au lac à la Truite.

Depuis la prise de conscience de la fragilité des écosystèmes aquatiques, de nombreuses sources de sédiments ont été identifiées dans le bassin de la Bécancour. L'intervention proposée par Miroslav Chum, ing.M.Sc sur la rivière Bagot à l'automne 2015 a été ciblée comme une contribution incontestable qui aura un impact positif dès sa mise en place.

Une caractérisation environnementale d'un banc de sédiment d'une superficie de 2 000 mètres carrés (*en 2015 la superficie était de 1 000 m.c.*) situé dans la rivière Bécancour, à l'exutoire de la rivière Bagot est exigée par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) selon la méthode IRSST 244-3 d'analyses de l'amiante.

Les résultats des analyses chimiques seront interprétés selon les règlements, politiques et normes applicables du MELCC. Une granulométrie sera également effectuée sur les sédiments afin de déterminer les options de gestion des sédiments excavés et afin d'être conforme au guide de caractérisation des déblais de dragage.

Nous devons tenir du nouveau règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) entrée en vigueur le 31 décembre 2020 ainsi que nouvelle politique de gestion des cours d'eau de la MRC des Appalaches pour l'entretien de cours d'eau.

VOLET 4 – PROJET C-DAM – OBSERVATION DU MILIEU NATUREL



Notre organisme et notre municipalité a l'opportunité d'avoir des gens talentueux dans plusieurs domaines et généreux de leur temps. Monsieur Paul Demers, cinéaste à la retraite de l'O.N.F., qui demeure sur la route Chrétien (non loin de la C-Dam) nous a proposé de répertorier dans le domaine de l'ornithologie (oiseaux) plus spécifiquement le Petit

Blongio, présence potentielle sur le site de la C-Dam. L'espèce a été désignée «menacée» par le COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada).

Monsieur Simon Dupéré, propriétaire de ce lieu magnifique, nous a autorisé l'accès afin d'y observer et de répertorier les différents mammifères sur son site pendant la période d'avril 2021 à novembre 2021.

Le lac ou l'étang de la C-Dam a été créé lors de la vidange du lac Noir afin d'y recevoir les boues. Aujourd'hui selon Monsieur Demers, c'est un lieu où la biodiversité est prédominante, un lieu à protéger. Ce milieu humide a beaucoup d'attrait pour l'ornithologie, l'herpétologie (amphibiens et reptiles ainsi que la colonie de la Tortue peinte) ainsi que l'observation de la flore. C'est également un milieu avec un immense potentiel avec des intérêts en matière de protection d'un habitat, scientifique, éducatif et récréotouristique.

- VOLET 5 – APPUI FINANCIER AU PROJET DE PLAN DE CONTRÔLE DES SÉDIMENTS AMIANTÉS DE LA HAUTE BÉCANCOUR (GROBEC)**

Diminution de la charge sédimentaire de la rivière Bécancour, Proposition d'intervention

Cartes et plans



	
Association de Protection du Lac à la Truite d'Irlande	
Projet	Diminution de la charge sédimentaire de la rivière Bécancour
N° du projet	2018-10-06
Référence du client	
Numéro de lot	
Numéro du plan	Plan 1
Plans d'eau	Rivière Bécancour
Plan	Page titre
Localisation	N 46° 01' 55" W 71° 25' 35"
Échelle	
Projeté par	Miroslav Chum, ing., M.Sc. Miroslav Chum, Inc. 1010, rue Kelly Lac-Bégin (Québec) J6B 1S3 Tél. : (514) 854-6199 ou (418) 355-2186 Courriel : miroslavchum@gmail.com
Dessiné par	Miroslav Chum
Scéau	
	20 novembre 2017 <i>Miroslav Chum</i>
Unités	Système métrique SI Distances en mm Élévations en m
Date	20 novembre 2018
	Plan 1

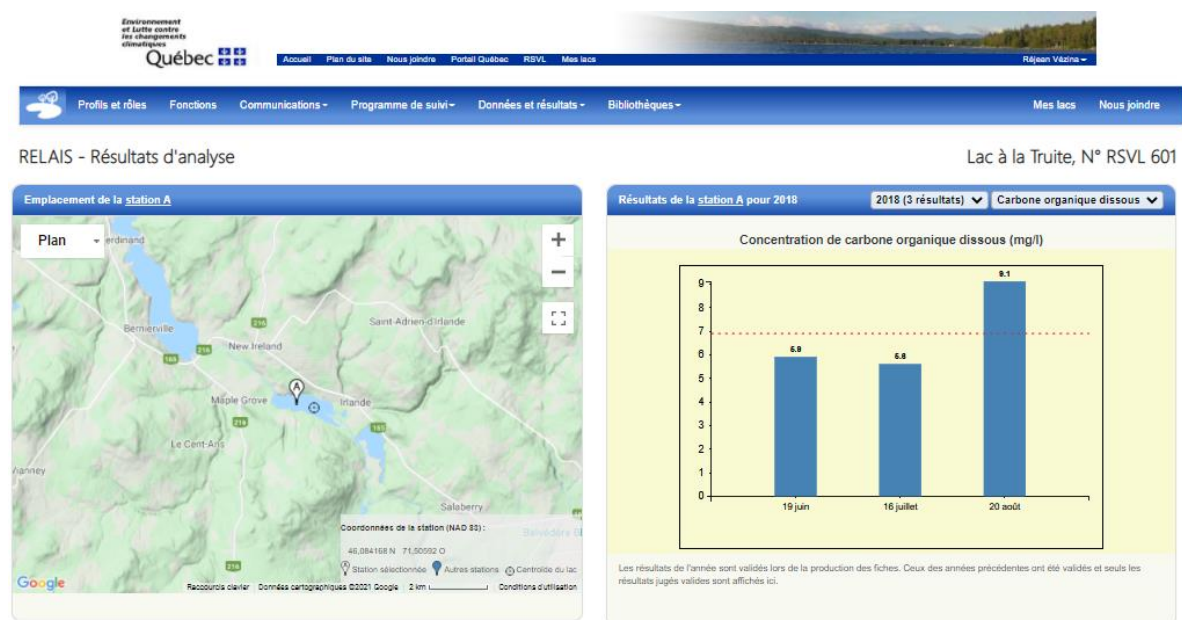
Notre organisme est membre du GROBEC depuis sa création en juillet 2015. Nous croyons à l'importance de supporter un tel organisme qui assure la concertation sur l'ensemble de

notre territoire, qui protège, améliore et met en valeur notre milieu hydrique et nos ressources naturelles dans une perspective de développement durable.

Ce projet de Plan de contrôle des sédiments amiantés de la Haute-Bécancour 2020-2022 est une excellente démarche afin d'améliorer la qualité de l'eau de notre lac. L'APLTI est très conscientisé de l'ensablement du lac à la Truite d'Irlande par les résidus miniers amiantés provenant de l'érosion des haldes minières. En 2018, notre projet AGIR ENSEMBLE HAUTE-BÉCANCOUR dont GROBEC était un de nos dix partenaires, comportait un volet afin d'effectuer un diagnostic environnemental préliminaire d'un tronçon problématique de la rivière Bécancour à la hauteur de l'ancienne mine Normandie et nous avons constaté d'importantes quantités de sédiments amiantés dans la rivière Bécancour et ses affluents et portant atteinte à l'eau, aux écosystèmes et à la population.

L'APLTI est d'avis qu'il est impératif de mieux documenter la problématique pour s'engager dans des travaux de rétention des matières en suspension et de restauration des haldes minières et sachez que nous sommes fier de collaborer avec une contribution financière de 1 000\$ pour ce projet.

VOLET 6 – RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS (RSVL)



Nous reprenons l'échantillonnage de la fosse du lac avec le RSVL comme suivi de la qualité de l'eau. La municipalité l'avait fait en 2010, 2011 et 2012 et l'APLTI en 2018. Cette année, le MLCC participe avec une aide financière qui représente 75% des coûts d'analyses.

Trois échantillonnages seront fait par Chloé Lacasse du GROBEC dans le cadre de son programme Actions Lacs.

VOLET 7 – AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES LACS WILLIAM, JOSEPH ET À LA TRUITE D'IRLANDE 2021-2024

Leur projet «Amélioration de la qualité de l'eau des lacs William, Joseph et à la Truite d'Irlande 2021-2024» cadre très bien avec la recommandation #1 du Mémoire – Le lac à la Truite d'Irlande-en voie de disparition qui est : *«Sensibiliser et mobiliser les acteurs du milieu à la problématique et l'importance d'agir»*. Il en est de même de la recommandation #2c : *«Caractériser la dynamique sédimentaire actuelle et passée de la Haute Bécancour (lac Joseph et amont) et quantifier les impacts incluant : c) Établir les charges sédimentaires des divers cours d'eau.»*

Nous sommes d'avis avec eux, qu'il est impératif de mieux documenter la problématique pour s'engager dans des travaux de rétention des matières en suspension et de restauration des haldes minières et nous sommes heureux en tant que partenaire du projet avec une contribution en nature de 750 \$ par le biais de participation aux rencontres, de prêt de matériel et/ou de diffusion des communications liées au projet. Cette contribution sera répartie sur les années 2021 à 2024.

PROMOTEUR – COORDINATEUR APLTI



Depuis sa création en juillet 2015, l'APLTI a réalisé et initié plus de 730 000\$ dans des projets, études et analyses pour réaliser les recommandations du Mémoire-Le lac à la Truite d'Irlande en voie de disparition. L'engagement de la communauté riveraine et la participation financière de nombreux partenaires ont permis de déployer des efforts environnementaux d'exception. Les deux plus importants projets ont été la restauration du barrage de l'étang Stater et avoir initié avec l'Université Laval la plus importante étude paléolimnologique en Amérique du Nord.

Ce projet répond à notre mission *de protéger le lac à la Truite d'Irlande de son hyper eutrophisation, de son ensablement et envasement, ainsi que ses tributaires.*

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PRÉLIMINAIRES

Au 16 JUIN 2021



PROJET - ÉTÉ 2021 (Phase 4)

AGIR ENSEMBLE HAUTE-BÉCANCOUR

PRÉVISION BUDGÉTAIRE au 16 juin 2021

REVENUS	\$	%
MRC DES APPALACHES (FRP)		0,0%
DESJARDINS (FADM)	3 000 \$	26,4%
MUNICIPALITÉ D'IRLANDE	5 000 \$	43,9%
MRC DES APPALACHES (FAQ)		0,0%
GROBEC (Contribution nature)	1 000 \$	8,8%
MELCC - RSVL	377 \$	3,3%
APLTI	2 000 \$	17,6%
TOTAL	11 377 \$	100%
DÉPENSES	\$	%
VOLET 1 - PORTRAIT DE CONFORMITÉ		0,0%
VOLET 2 - PRISES ANALYSES DES PUIXS		0,0%
VOLET 3 - CARACTÉRISATION	6 944 \$	61,0%
VOLET 4 - PROJET C-DAM-Répertoirer	1 000 \$	8,8%
VOLET 5 - APPUI FINANCIER AU GROBEC	1 000 \$	8,8%
VOLET 6 - RSVL	503 \$	4,4%
VOLET 7 - APPUI FINANCIER AU GROBEC (nature)	250 \$	2,2%
APLTI-GROBEC Coordination et accompagnement	1 680 \$	14,8%
TOTAL	11 377 \$	100,0%